

ÉDITORIAL

Thomas Senn, Directeur du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy

*Crédit illustration : CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy*

Depuis ma nomination au 1^{er} juin 2018, j'ai souhaité orienter notre projet d'établissement, dénommé " Enjeux 2024 ", autour de notions solidement ancrées dans l'activité quotidienne du Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS)* : la performance, la santé, la formation et le handicap.

L'ouverture d'un pôle médical sportif (PMS) depuis 2012 a permis de développer une activité unique en France dans un CREPS. Le PMS est aujourd'hui parfaitement intégré dans le dispositif de santé implanté en région (ARS, DRJSCS, CHU, Onaps, UFR-STAPS), il est reconnu comme un acteur incontournable en matière de santé par le sport.

Le rayonnement de l'établissement en matière de sport santé est largement renforcé par l'activité du Pôle Ressources National (PRN) Sport Santé Bien-Être implanté en son sein par le Ministère des Sports et dont la vocation est d'animer un réseau national d'acteurs et de proposer des ressources fiabilisées sur la thématique.

Fort de ses deux entités, le PRN Sport Santé Bien-Être et le PMS, le CREPS joue un rôle essentiel au plan régional et sur le bassin de vie vichyssois en matière de sport santé. Le PMS articule son activité autour de plusieurs axes consacrés notamment au suivi du sportif et aux bienfaits des activités physiques et sportives (APS) sur la santé à travers les ateliers d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et la promotion de l'activité physique.

La pratique des APS à des fins de santé et la lutte contre la sédentarité figurent ainsi parmi les orientations prioritaires de notre projet et sont inscrites dans les rubans pédagogiques de nos formations diplômantes.

Ce projet ambitieux traduit la volonté de faire du CREPS un établissement tourné vers l'avenir avec des perspectives de collaboration à renforcer notamment avec l'Onaps, tant au plan de la promotion de l'activité physique et sportive que sur le suivi et l'évaluation.

* Un CREPS est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire placé sous la double tutelle de l'État et de la région. Source: <http://www.creps-vichy.sports.gouv.fr/index.php/presentation/ses-missions>.

À vos agendas !

- [Forum des pratiques et actions innovantes en matière d'activité physique au service de la santé](#), 15 novembre, Villeurbanne
- [Activité physique, santé et innovations : questions scientifiques/questions sociales](#), 15 et 16 novembre, Lyon
- [Journée d'étude «l'activité physique dans la prise en charge de l'adolescent obèse : de la théorie à la pratique»](#), 21 novembre, Tarbes
- [Rencontres régionales de l'Éducation et de la promotion de la santé et de l'environnement](#), 28 novembre, Saint-Privat

Le prochain colloque de l'Onaps organisé en partenariat avec le PRN Sport Santé Bien-Être, la Société de Médecine du Travail Région Auvergne et l'Institut de médecine du travail se tiendra les **29 et 30 janvier** prochain à **Vichy**.

Il abordera le thème de **l'activité physique et la sédentarité en milieu professionnel**.

Pour consulter le programme et vous inscrire suivez le [lien](#).

Avec le concours de la DRJSCS Auvergne Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



LA PAROLE EST DONNÉE À ...



Crédit photo :
Dr Brice Canot

Ce mois-ci, rencontre avec le **Docteur Brice Canot**, Président du Réseau Sport Santé Bien-Être Champagne-Ardenne.

Vous êtes Président du Réseau Sport Santé Bien-Être Champagne-Ardenne. Quel est le but du réseau ? À qui s'adresse-t-il ?

Le réseau s'adresse en premier lieu aux patients atteints de pathologie(s) chronique(s) : nous ne nous restreignons pas aux affections de longue durée, toutes les pathologies chroniques sont concernées. Le but du réseau est de coordonner et mettre en œuvre un parcours sport santé sur le territoire de l'ancienne Champagne-Ardenne mais nous ne sommes pas rémunérés pour dispenser de l'activité physique.

Notre objectif principal est que les professionnels de santé avec lesquels nous travaillons orientent les patients vers le parcours. Le réseau a également pour mission la participation à la formation des acteurs de la santé et du sport, c'est à dire principalement les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les médecins, les éducateurs médico-sportifs et les coachs sport santé, toujours en partenariat avec des acteurs issus de chaque discipline.

Concernant nos financements, nos fonds sont quasiment exclusivement publics : 65% par l'ARS Grand-Est, 10% par le Conseil Régional Grand-Est, 8% par la DRDJSCS Grand-Est. Nous sommes également soutenus par le Conseil Départemental de la Marne, AG2R La Mondiale et quelques entreprises privées.

Comment le réseau s'est-il développé et quel est son périmètre actuel ?

Le réseau a été créé en 2009 par trois branches fondatrices qui sont le cœur de notre réseau :

- les professionnels de la santé représentés par l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des médecins libéraux de la région Grand-Est ;
- le mouvement sportif représenté par le Comité régional olympique et sportif (CROS) ;
- les représentants des usagers représentés par France Assos-Santé.

Ces trois branches sont majoritaires au sein de nos instances décisionnaires.

Le fruit de notre travail est un équilibre entre les attentes en matière de sport santé de chacune de ces trois branches qui n'ont pas les mêmes attentes. À ma connaissance nous sommes les seuls en France à être structurés de cette manière-là.

Historiquement, le premier parcours a été effectif sur Reims en 2011. Il s'est étendu depuis sur les autres départements de l'ancienne Champagne-Ardenne selon les motivations des élus locaux. Nous avons besoin d'avoir des élus locaux investis sur cette thématique, autrement cela n'est pas possible de développer le sport santé sur un territoire.

Ainsi notre première tâche est d'aller sonder la motivation des élus sur un territoire donné. En fonction de cela et des moyens humains, financiers et matériels à disposition, nous adaptons le parcours. Nous pouvons donc transférer notre parcours d'un territoire à l'autre. Nous prenons en charge environ 1 000 patients par an sur la totalité de notre périmètre d'action.

Actuellement, la Marne est le département pour lequel le nombre de parcours sport santé mis en œuvre est le plus important, suivi par la Haute-Marne, les Ardennes et l'Aube.

Comment le réseau est-il structuré et comment s'articule-t-il avec les associations sportives et avec les professionnels de santé du territoire ?

Nous avons plusieurs rôles auprès des associations sportives :

- leur recrutement ;
- leur accompagnement ;
- leur formation ;
- leur labellisation ;
- leur suivi dans le cadre du développement du sport santé sur le territoire.

Le recrutement des associations n'est pas une tâche aisée parce qu'il y a plusieurs obstacles et en premier lieu un obstacle financier. Le deuxième obstacle est un problème de temps et de compréhension : les associations perçoivent difficilement leur intérêt à développer du sport santé. Selon eux, la vitrine du club ou de l'association reste la compétition et certainement pas le sport santé.

Nous essayons de leur expliquer qu'il y a un intérêt multiple : faire vivre une association par les nouveaux arrivants, par d'éventuels nouveaux bénévoles, faire fonctionner le bouche-à-oreille pour améliorer la visibilité de l'association et pourquoi pas recruter à terme des futurs compétiteurs.

La formation peut être un autre obstacle. Nous ne travaillons qu'avec des professionnels formés au sport santé. Or cela prend du temps de former et cela est parfois compliqué de faire comprendre aux présidents des associations ou dirigeants des clubs l'intérêt de laisser partir les personnes pour les former.

Une fois que les associations et clubs ont initié une démarche sport santé, nous les accompagnons vers la labellisation. Nous avons un cahier des charges qui doit répondre à deux objectifs : assurer la sécurité et la qualité de la prestation *via* la formation, les infrastructures et tout ce qui entoure la pratique d'une activité physique et sportive.

La pratique de l'activité physique et sportive adaptée peut être réalisée par groupes de 15 personnes au maximum. C'est l'APS RASP : Activité Physique et Sportive Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive.

Une fois que les associations et clubs sont labellisés, ils entrent dans le parcours sport santé.

Notre parcours se doit d'être toujours de qualité et sécurisé.

Nous voulons qu'il s'intègre facilement au quotidien des professionnels de santé, notamment des médecins généralistes, et qu'il n'y ait pas d'obstacles liés au manque de connaissances ou d'expériences d'un professionnel de santé. C'est quelque chose qui nous tient à cœur.

Les patients intègrent le parcours sport santé en nous étant adressés, idéalement par le médecin généraliste, pour réaliser un bilan médico-sportif. Le médecin généraliste rédige une ordonnance très simplifiée : il suffit de noter " je vous adresse monsieur/madame X pour pratiquer une activité physique dans un but thérapeutique ".

Nous n'attendons pas du médecin généraliste qu'il ait fait passer des tests au patient ou qu'il ait des connaissances particulières en médecine du sport. Notre réseau prend le relais une fois que la personne s'est présentée à nous. Nous faisons le bilan médico-sportif avec nos partenaires.

Nous nous différencions d'autres structures sur ce point : nous facilitons les choses pour les professionnels de santé et visons un fonctionnement simple pour eux.

Peut-on se présenter spontanément à votre réseau sans être passé par son médecin au préalable ?

Retrouvez la réponse à la question ainsi que l'interview dans son intégralité : <http://www.onaps.fr/Etudes-de-l-onaps/les-periodiques-de-l-onaps/la-parole-est-donnee/>

Le saviez vous ?

La publication Onaps "*Un pour tous et tout ce qui bouge*" valorise des actions et études portant sur la promotion de l'activité physique et la réduction de la sédentarité.

À travers le témoignage des différents acteurs, cela permet d'entrevoir la diversité des dynamiques sur le territoire national, les différents publics ciblés, et l'aspect souvent multi-dimensionnel des interventions.

Retrouvez [ici](#) le **2ème** numéro portant sur l'étude **Ossébo** (programme de prévention des chutes).

ON RESTE À LA PAGE ...

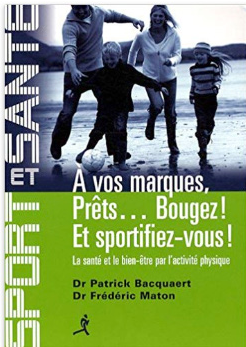
Retrouvez ici quelques publications et ouvrages qui nous semblent pertinents et informatifs en rapport avec le domaine de compétences de la personnalité interviewée dans " **La parole est donnée à** ". Bonne lecture !

Sport Santé Bien-être, Enjeux et pratiques pour les territoires

L'ouvrage permet de mieux appréhender la conjoncture actuelle en matière de politiques publiques sport santé bien-être dans laquelle s'inscrivent aujourd'hui des projets de territoires. Les auteurs, issus du monde de la santé et du sport, font un tour d'horizon des initiatives locales en matière de prévention santé de la population par l'activité physique et sportive. À travers chacune des expériences, ils donnent les clés d'une co-construction nécessaire avec les différents partenaires à mobiliser pour favoriser et mettre en place une politique sport santé bien-être.

L'ouvrage s'adresse avant tout aux collectivités territoriales et porteurs de projets développant ou souhaitant développer des projets sport santé bien-être. À noter que Marie-Cécile Doha (DRDJSCS AURA), membre du groupe de travail de l'Onaps, est l'un des auteurs de l'ouvrage.

Découvrez cet ouvrage [ici](#).



À vos marques, Prêts... Bougez ! Et sportifiez-vous ! : la santé et le bien-être par l'activité physique

(Re)Découvrez les bienfaits de l'activité physique comme l'allongement de la qualité de la durée de vie, l'amélioration de la santé cardio-vasculaire, la lutte contre le diabète, la prévention du surpoids et de l'obésité, la prévention de certains cancers... Ce traité, écrit par deux médecins du sport, précise également les précautions à prendre avant de (re)démarrer une activité physique.

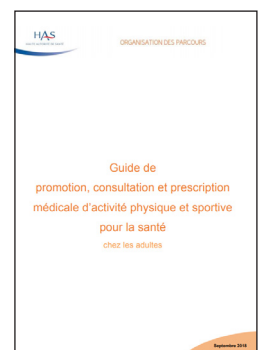
Découvrez cet ouvrage [ici](#).

Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé

La Haute Autorité de Santé (HAS) a tenu une conférence de presse sur "L'Activité physique et sportive : un guide pour faciliter la prescription à tous les patients", en présence du professeur Dominique Le Guludec, présidente du Collège de la HAS, du professeur Martine Duclos, endocrinologue, médecin du sport et physiologiste du CHU de Clermont-Ferrand et présidente et membre du comité scientifique de l'Onaps, du docteur Alexandre Feltz, médecin généraliste et adjoint au maire de la ville de Strasbourg et du professeur François Carré, cardiologue au CHU de Rennes.

À cette occasion, la HAS a présenté un guide pour accompagner les professionnels de santé dans la promotion et la prescription de l'activité physique auprès de leurs patients. Il comprend notamment des fiches pratiques, des référentiels pour les patients atteints de pathologies, des grilles d'évaluation du risque cardiaque...

Découvrez le dossier de presse [ici](#).



Besoin d'une séance de rattrapage ?

L'interview d' **Angelo Tremblay**, Professeur de kinésiologie à l'Université Laval à Québec est disponible dans son intégralité ici : <http://www.onaps.fr/Etudes-de-l-onaps/les-periodiques-de-l-onaps/la-parole-est-donnee/>

Les actualités publiées sur le site de l'Onaps qu'il ne fallait pas rater :

- [Enquête sur les différentes pratiques du vélo](#)
- [On reste à la page : Soin du corps, soin de soi, Activité physique adaptée en santé](#)
- [Congrès Capas cité-ciudad 2019](#)

ACTUALITÉS DE L'ONAPS

Au cœur de l'actualité : les travaux de l'Onaps

• Boîte à outils et ressources

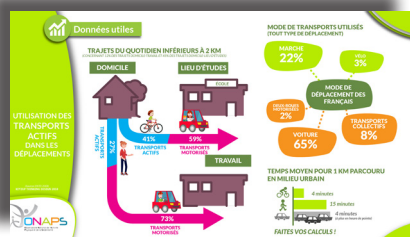
Le site www.onaps.fr s'enrichit d'une rubrique : [Boîte à outils et ressources](#).

L'objectif est de mettre à disposition des supports de communication (posters, infographies...), des éléments d'informations (définitions, ressources documentaires, vidéos...) développés par l'Onaps et ses partenaires sur les thématiques de l'activité physique et de la sédentarité.

• Infographies : État des lieux de l'activité physique et de la sédentarité en France

L'Onaps et Keyzup se sont associés pour réaliser des infographies sur les chiffres clés à retenir de l'*État des lieux de l'activité physique et de la sédentarité*. Plusieurs infographies ont été réalisées pour chaque thématique abordée: activité physique, sédentarité et transports actifs.

À découvrir [ici](#).



• Parcoura

L'objectif de l'étude Parcoura est de contribuer à augmenter la part des déplacements à pied et à vélo des deux collectivités ayant participé à l'étude (Valence et Clermont Auvergne Métropole), grâce à l'identification des freins et des leviers des habitants à la pratique de la marche et du vélo.

Les deux rapports intermédiaires de l'étude synthétisent d'une part les différentes informations collectées lors d'entretiens réalisés individuellement avec des experts, et collectivement avec des groupes d'habitants de profils diversifiés, ainsi que lors de parcours réalisés *in vivo* avec des habitants. Il est élaboré d'autre part des propositions d'actions à mettre en oeuvre.

Un rapport final incluant l'évaluation des actions qui auront pu être mises en oeuvre à court terme par les collectivités sera réalisé courant 2019.

Une restitution de l'étude aux élus et habitants de Valence a eu lieu le 16 octobre.

Consultez le rapport intermédiaire pour Valence [ici](#) et le rapport pour Clermont Auvergne Métropole [ici](#).

Dans le cadre de l'appel à projets AACT-AIR, l'ADEME peut permettre le déploiement de Parcoura sur d'autres territoires. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter sur contact@onaps.fr.

• Roulez seniors: journées de découverte du vélo à assistance électrique

Dans le cadre d'un projet financé par la Conférence des financeurs du Cantal, l'Onaps et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy ont organisé en septembre et octobre, deux journées de découverte et de promotion du vélo à assistance électrique (VAE) au bénéfice des personnes de 60 ans et plus. Lors de ces journées organisées à Allanche et Salers, un atelier de prise en main et une initiation au VAE encadrée par des éducateurs spécialisés ainsi qu'un stand d'information autour de l'activité physique, de la sédentarité et des transports actifs ont été organisés. Ce même type d'action sera mis en place dans le Puy-de-Dôme en 2019.

Visionnez le reportage réalisé par France 3 lors de la journée à Allanche [ici](#) et les articles de presse [ici](#).

Au cœur de l'actualité : les interventions de l'Onaps

• Journées de formation au programme D-marche

L'Association À la Découverte de l'Âge Libre (ADAL) a créé le programme D-marche qui a pour objectif d'inciter le grand public à augmenter son nombre de pas au quotidien grâce à la marche, une activité de prévention non-excluante, simple et accessible. Deux journées de formation, d'échanges et de découverte sur le thème "*Prévention partagée, de la théorie à la pratique : le déploiement du programme D-marche auprès des seniors bretons*", ont eu lieu les 28 septembre et 18 octobre 2018 à Saint-Brieuc. À cette occasion, l'Onaps a présenté des données sur l'activité physique et la sédentarité chez les personnes avançant en âge.

Retrouvez la présentation [ici](#).

• Les rencontres territoriales de la santé

Organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale les 18 et 19 septembre à Nancy, les rencontres se sont placées sous le thème *Environnements de vie et santé : quelles stratégies territoriales ?*

L'Onaps est intervenu dans plusieurs sessions de travail :

- ateliers "Aménagement de l'espace public au service des activités physiques", pour présenter les résultats de l'étude VélOnaps et les résultats de l'étude Parcoura, "parcours urbains actifs", avec la ville de Valence ;

- présentation d'un poster "Contexte, exemples et mise en oeuvre du dispositif sport santé sur ordonnance".

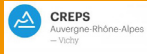
Retrouvez les présentations [ici](#).

Partenaires

• Réseau Sport Santé Bien-Être Champagne-Ardenne



• CREPS Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy



Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité

Université de médecine et des Professions paramédicales
Laboratoire de physiologie et de biologie du sport
28 place Henri Dunant BP38
63 001 Clermont-Ferrand
Cedex 1
Tél : 04 73 17 82 19

Directrice de la publication :
Corinne Praznoczy
Rédactrice : Charlotte Pascal
ISSN : 2494-565X

Abonnement / Désabonnement

L'adresse de courriel que vous nous avez communiquée reste strictement confidentielle.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux abonnés à la lettre d'information électronique un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant.

Ce droit s'exerce auprès de l'Onaps : contact@onaps.fr

• Salon Sport santé Bien-Être

La deuxième édition du salon, anciennement nommé Soi+ sport santé, a eu lieu les 5 et 6 octobre à Paris. Ces deux journées ont été l'occasion pour les différents acteurs du sport santé d'échanger avec le public, et de participer à des ateliers pour partager et découvrir les meilleures pratiques et solutions adaptées.

L'Onaps est intervenu lors d'une conférence le 6 octobre dans une table ronde consacrée au "Mieux vieillir".

Les professeurs Martine Duclos, François Carré et Jean-François Toussaint, membres du comité scientifique de l'Onaps participaient également au salon.



• Journée nationale Sport santé

Le Réseau Sport-Santé Bien-Être organise le 20 novembre à Reims une journée nationale sport santé. L'objectif principal est de mener des réflexions collectives sur différentes thématiques afin de faire progresser la mise en place du sport santé sur de nombreux territoires. L'Onaps participera à la table ronde "les dispositifs nationaux existants".

Suivez le lien [ici](#) pour consulter le programme et vous inscrire.

• Rencontres de Biarritz

Les Rencontres de Biarritz, organisées en partenariat avec l'Onaps, se tiendront le 30 novembre prochain à Biarritz. La thématique cette année concerne plus particulièrement les territoires et les réseaux puisque qu'un des objectifs de ce colloque sera de mettre en lumière leur émergence depuis quelques années et le rôle croissant qu'ils jouent dans la démarche sport santé.

Pour vous inscrire et pour toute information complémentaire, suivez le lien sur le [site](#).

Au cœur de l'actualité : la vie de l'Onaps

Le professeur Angelo Tremblay a rejoint le comité scientifique de l'Onaps.

Retrouvez la composition détaillée du comité scientifique [ici](#).

Au cœur de l'actualité : veille intellectuelle

• Nouvelle gouvernance du sport, Laurence Lefèvre et Patrick Bayeux, août 2018.

Le rapport rédigé par Laurence Lefèvre et Patrick Bayeux est issu de la concertation relative à la rénovation du modèle sportif français. Il a été remis le 16 octobre 2018, au Comité de pilotage présidé par la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu.

Développer largement les pratiques sportives pour le plus grand nombre, réussir les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 sont les deux enjeux centraux du projet sportif pour la France.

Consultez le rapport [ici](#).

*Prochaine parution de la newsletter en **janvier 2019**, avec l'interview du **Dr Khalid Djeriri**, Président de la Société de Médecine du Travail Région Auvergne, médecin du travail ENEDIS-GRDF*